

Org. anglais

Comment refaire du secteur privé un moteur de la croissance économique ?

Note de discussion pour la consultation avec la Commission de liaison de l'OCDE

18 janvier 2011

Introduction

1. Lors du Sommet du G20 à Séoul, les chefs d'État et de gouvernement ont reconnu « le rôle crucial du secteur privé dans la création d'emplois et de la richesse tout comme nous convenons de la nécessité d'un cadre de politiques qui puisse favoriser la contribution active du secteur privé à une croissance et à des investissements durables. »¹. C'est un message auquel le BIAC adhère pleinement, lui qui insiste depuis longtemps sur le rôle crucial que joue le secteur privé à travers l'entrepreneuriat et l'investissement comme moteur de la croissance dans un environnement de politiques favorable.
2. Rétablir la confiance au sein du marché est une étape cruciale pour restaurer la santé de notre économie mondiale. Par conséquent, il faut que les chefs d'entreprise encouragent l'adoption d'un comportement responsable et de bonnes pratiques et que les décideurs politiques améliorent le cadre d'investissement par des réformes structurelles.
3. À cet égard, compte tenu de l'approche pluridisciplinaire propre à l'OCDE et de sa focalisation sur les réformes à moyen et long terme, l'Organisation constitue le forum idéal pour proposer des recommandations en vue d'un renforcement d'un environnement politique qui permette une croissance durable sous l'impulsion du secteur privé.
4. Le BIAC salue l'opportunité qui lui est offerte d'en discuter avec les Ambassadeurs et les Hauts Dirigeants de l'OCDE et, dans ce document, nous souhaitons mettre en avant un certain nombre d'éléments sur lesquels il conviendrait d'insister dans les travaux de l'OCDE, en particulier : [1] la création d'emplois, [2] l'ouverture et la compétitivité des marchés pour les échanges et l'investissement, [3] l'innovation et la croissance verte, [4] les marchés financiers et [5] l'efficacité de la gouvernance publique. Auparavant, il est important de donner brièvement des détails sur l'environnement économique actuel.

¹ Document du Sommet du G20 de Séoul, paragraphe 50.

Environnement économique actuel

5. La reprise se caractérise par une croissance économique peu vigoureuse et par la persistance de taux de chômage élevés ; en outre, de nouveaux risques ont fait leur apparition, lesquels pourraient avoir un impact significatif sur les prévisions de reprise.
6. Par exemple, les problèmes de dette souveraine s'accumulent dans la zone euro, suscitant la crainte d'un phénomène de contagion, ce qui pèse fortement sur le système de monnaie unique ainsi que sur les autres économies européennes, avec un impact négatif sur l'économie mondiale. Il convient d'éviter à tout prix la contagion financière, en restaurant la confiance du marché à travers la coordination du cadre de politiques publiques et en renforçant le mécanisme de soutien UE/FMI.
7. Outre la crise dans la zone euro, d'autres risques se profilent à l'horizon, comme l'instabilité des marchés financiers mondiaux, conséquence d'un système bancaire fragile, d'une liquidité excessive, d'un taux de change d'équilibre incertain, de la volatilité des cours des produits de base, d'une hausse de l'inflation et d'une réorientation rapide des flux de capitaux internationaux. De surcroît, on craint fortement que les gouvernements ne parviennent pas à s'entendre sur plusieurs aspects majeurs de la réglementation ou de la gouvernance financières mondiales.
8. Tous ces problèmes génèrent beaucoup d'incertitude, ce qui se traduit par un manque de confiance du marché, dont témoigne la persistance de faibles niveaux d'investissements du secteur privé dans l'économie. Ce phénomène perpétue, à son tour, une croissance économique faible et un niveau de chômage élevé.

Création d'emplois

9. Les politiques de l'emploi doivent être concrètement liées au contexte économique et réglementaire général. Pour abaisser des taux de chômage durablement élevés, il faut des politiques publiques qui stimulent, et n'entravent pas l'investissement, l'innovation, l'entrepreneuriat et l'accroissement de la productivité.
10. Dans ce contexte, la flexibilité du marché du travail, qu'induirait l'assouplissement d'une législation sur la protection de l'emploi trop rigide, permettrait d'accroître la capacité des entreprises à embaucher et à retenir leurs employés. Dans le même temps, des approches flexibles du travail nécessitent aussi des liens efficaces entre les systèmes d'allocation chômage et de prestations sociales qui soutiennent la création d'emplois et procurent aux individus des incitations à travailler.
11. La création d'emplois dans le secteur privé peut par ailleurs être soutenue par la réduction des coûts salariaux indirects, par exemple en réduisant certaines cotisations de sécurité sociale et charges fiscales, ou en améliorant l'efficacité du système de prestations d'assurance-maladie.
12. L'accès à une éducation et à une formation de qualité pour tous doit être renforcé, notamment par la consolidation des systèmes d'enseignement et de formation professionnelle (EFP), pour un plus grand développement des aptitudes et des compétences nécessaires pour satisfaire à l'évolution des exigences du marché du travail, et, par conséquent, améliorer l'employabilité des individus. Pour y parvenir, un renforcement du dialogue et de la coopération entre les parties prenantes est indispensable.

Des marchés ouverts et concurrentiels pour l'investissement et les échanges

13. La fragilité de l'environnement économique actuel pourrait inciter les gouvernements à recourir à des mesures protectionnistes concernant l'investissement et les échanges. Or, de telles mesures ne feraient qu'aggraver la situation économique mondiale et nuire au bon fonctionnement des marchés. Il est donc d'une importance cruciale que les gouvernements s'abstiennent d'appliquer des mesures protectionnistes, y compris en matière de sécurité nationale et d'urgence, car ces mesures ont une incidence négative sur l'investissement et les échanges. Il est essentiel que les pays s'entendent clairement pour maintenir leurs engagements envers l'ouverture et la compétitivité des marchés. Par exemple, il est nécessaire d'assurer l'accès au marché des matières premières, pour l'échange des ressources naturelles et des produits de base agricoles. Par ailleurs, il faut mettre en place une politique de concurrence efficace.
14. Parvenir à la conclusion des négociations du cycle de Doha de l'OMC avant la fin 2011 doit être le principal but pour les gouvernements, car cela aurait un effet positif notable sur la croissance des économies nationales. Un accord sur les discussions du cycle de Doha témoignerait d'une foi commune dans les bienfaits de l'ouverture des marchés et permettrait de restaurer la confiance des acteurs du marché, tout en constituant un moyen efficace de générer de la croissance économique.
15. L'accent devrait être mis sur une libéralisation des échanges bien conçue car cela peut constituer le principal moteur d'une hausse du niveau d'emploi dans les économies nationales. De même, une plus grande focalisation sur les échanges de services faciliterait une croissance économique et une création d'emplois guidées par le secteur privé. Les gouvernements doivent améliorer les conditions des échanges de services que ce soit dans le cadre des négociations du cycle de Doha à l'OMC ou bien de manière unilatérale.

Innovation et croissance verte

16. Dans un contexte de reprise lente, les décideurs politiques doivent mettre résolument l'accent sur l'innovation, qui constitue un puissant tremplin pour des gains de productivité et de croissance économique à long terme. Pour y parvenir, il faut un cadre de politique publique global propice à l'innovation et à l'entrepreneuriat, une approche suivant une perspective intersectorielle, un leadership politique de haut niveau, ainsi qu'une coopération aux échelons national et international, mais aussi avec le secteur privé. C'est pourquoi, dans l'optique d'un retour à une croissance durable, l'OCDE doit conserver au nombre de ses grandes priorités la mise en œuvre concrète des recommandations de sa stratégie pour l'innovation.
17. L'innovation est également une étape incontournable sur la voie de la croissance verte. En effet, cette dernière passe par l'innovation dans un vaste éventail de domaines technologiques et non technologiques, par des avancées dans le déploiement des technologies clés, ainsi que par une meilleure utilisation du savoir et des technologies disponibles dans tous les secteurs et par delà les frontières géographiques. La reprise économique n'étant pas encore suffisamment solide, il est plus important que jamais que les efforts des gouvernements et des entreprises se concentrent sur des solutions clairement « gagnant-gagnant », où « vert » et « croissance » se soutiennent mutuellement, ainsi que sur les mesures concrètes et

pratiques qu'il convient de prendre, mettant en lumière la manière d'accomplir des progrès. Si l'on garde à l'esprit qu'une part importante du financement devra venir du secteur privé, la mise en place d'un cadre de politiques cohérent pour l'investissement, l'entrepreneuriat, l'innovation et l'ouverture des échanges semble donc essentielle.

18. Bien qu'il ne s'agisse nullement de l'unique difficulté qui se pose dans le contexte de la croissance verte, l'attention actuelle se concentre plus sur le changement climatique, reconnaissant l'importance d'un retour à une croissance économique qui tienne compte des problèmes climatiques. En s'appuyant sur les résultats de la 16^e Conférence des Parties (COP 16), qui a marqué des progrès notables, les milieux d'affaires continueront à contribuer aux futures solutions climatiques. Ils soutiennent toujours activement le développement d'un cadre robuste et véritablement inclusif pour l'après-2012, et soulignent combien il importe de mettre en œuvre des solutions concrètes exploitant tout le spectre des réductions d'émissions et des potentiels de gains d'efficacité énergétique. La prévisibilité et la participation de tous les gros émetteurs de carbone au cadre post-2012 sont indispensables pour stimuler un investissement du secteur privé à l'échelle mondiale qui soit propice à la fois à la croissance et à l'innovation pour relever les défis climatiques.

Marchés financiers

19. Pour être adéquate, la régulation financière doit être prévisible, claire, transparente et bien ciblée, avec, comme objectif central, la restauration de la confiance des investisseurs, ainsi que le renforcement de la viabilité à long terme du système financier mondial. C'est pourquoi il est fondamental d'éviter une situation où de nouvelles réglementations conduiraient les banques à se retirer de certains marchés qui sont essentiels pour la croissance et les échanges internationaux, comme le soulignent ceux qui craignent que la réglementation Bâle III puisse avoir une incidence négative sur le financement du commerce extérieur.
20. Si l'on ne parvient pas à un accord sur de nombreuses questions de réglementation financière ou de gouvernance importantes à l'échelle mondiale, le manque de confiance dans les marchés persistera. La coopération internationale est indispensable. Le G20 a donc un rôle crucial à jouer en favorisant la coopération internationale de façon à créer un système financier plus solide et plus soutenable.

Efficacité de la gouvernance publique

21. Une gouvernance publique efficace est essentielle pour soutenir la croissance du secteur privé. La transparence, la prévisibilité et la valeur du cadre de la gouvernance publique, le processus des gouvernements, les lois et la réglementation sont autant de facteurs qui peuvent donner confiance aux milieux d'affaires pour investir et créer des emplois.
22. Les environnements des entreprises concurrentielles soutenant l'activité des entreprises, sont caractérisés par des lois et des réglementations efficaces, qui sont élaborés à partir d'une consultation des parties prenantes complète et orientée sur les résultats, et dont les risques et les conséquences ont été soigneusement évalués.

-
23. De même, la simplification administrative (réduction des lourdeurs bureaucratiques) et la gestion efficiente des fonds publics sont cruciales pour promouvoir l'activité des entreprises et attirer les investissements locaux et internationaux.
 24. La coordination mondiale des cadres réglementaires est, elle aussi, d'autant plus fondamentale que l'intégration des économies nationales et régionales va croissant.

Quel rôle pour l'OCDE ?

25. Comme nous l'avons indiqué plus haut, les pays s'efforcent toujours d'encourager l'investissement et la croissance. L'OCDE doit donc consolider les orientations qu'elle formule à l'intention des décideurs politiques, en examinant différentes approches de politique publique et en leur recommandant les bonnes pratiques qui leur permettront de créer des cadres propices à la croissance économique. À cet égard, le BIAC souhaite soumettre les recommandations suivantes aux Ambassadeurs auprès de l'OCDE :
26. **Renforcer la contribution de l'OCDE au G20 par une focalisation sur les réformes structurelles.** Pour la première fois de son histoire, le G20 a spécifiquement souligné, dans sa déclaration de Séoul, l'influence de l'OCDE sur les réformes structurelles. De l'avis du BIAC, l'approche interdisciplinaire et pragmatique retenue par l'OCDE en fait un leader mondial de l'analyse des réformes structurelles, mais l'Organisation doit encore faire la preuve de sa capacité à analyser les économies non membres. Une telle perspective globale croissante sera importante dans les travaux de l'OCDE vis-à-vis du G-20 pour contribuer à relancer la croissance économique
27. **Travailler avec le secteur privé sur des solutions pratiques pour aboutir à une croissance verte.** À l'heure où l'OCDE élabore son rapport final sur la Stratégie pour une croissance verte, nous appelons l'Organisation à reconnaître le rôle fondamental du secteur privé, à aider à la mise en place d'un cadre de politiques publiques propice permettant aux entreprises de développer des solutions pratiques dans tous les secteurs et à s'appuyer sur les résultats de la Stratégie pour l'innovation pour développer la Stratégie pour une croissance verte. Nous lui recommandons de se concentrer sur des étapes pratiques et sur la mise en œuvre de mesures concrètes en vue d'un retour à une croissance économique durable.
28. **Encourager l'OCDE à participer plus activement aux négociations du cycle de Doha de l'OMC.** Le soutien de l'OCDE à la conclusion des négociations restantes en 2011 permettrait de stimuler efficacement les échanges et les flux d'investissement, et l'Organisation se trouve dans une position idéale pour effectuer une analyse solide de la valeur effective, en termes économiques, qu'induirait la conclusion des négociations pour l'économie mondiale.
29. **Renforcer l'engagement de l'OCDE dans l'Initiative internationale conjointe sur les échanges et l'emploi (ICITE).** En encourageant l'élaboration d'états des lieux, l'analyse et la promotion du dialogue sur les manières dont l'échange interagit avec l'emploi, l'OCDE peut contribuer à ce que des marchés ouverts participent à la pérennisation de la croissance et de l'emploi. Une partie importante de ce projet résidera dans les efforts déployés pour améliorer la communication et pour garantir la compréhension du public sur le bien-fondé de l'ouverture des marchés.

-
30. **Soutenir les contributions de l'OCDE sur l'emploi dans le processus du G20.** L'OCDE fournit des analyses comparatives essentielles sur l'ensemble des politiques publiques interconnectées qui sont nécessaires pour soutenir l'emploi, notamment en identifiant les coûts et avantages des mesures à court et à long terme. Nous invitons instamment les gouvernements des pays de l'OCDE à soutenir la contribution de l'Organisation au processus du G20 sur l'emploi, y compris aux travaux faisant intervenir les pays non membres de l'OCDE.
31. **Encourager le développement de la Stratégie de l'OCDE sur les compétences.** Cette Stratégie renferme un vaste potentiel pour informer les pays sur l'évolution des besoins du marché du travail et, ainsi, sur l'importance de mener à bien certaines réformes du marché du travail et de l'enseignement. La publication *Perspectives sur les compétences* de l'OCDE, proposée par l'Organisation, pourrait également apporter à ces réformes une précieuse perspective orientée vers l'avenir. Cette Stratégie serait hautement pertinente compte tenu de la focalisation actuelle du G20 sur les compétences et la formation, comme souligné lors du Sommet de Séoul, et compléterait les travaux déjà menés sur une stratégie du G20 en matière de formation.
32. **Appeler l'OCDE à stimuler davantage la visibilité et l'ampleur de ses travaux sur les marchés financiers.** L'OCDE devrait travailler à mieux communiquer les résultats de ses travaux sur les questions financières, en particulier ses contributions au G20. Elle pourrait chercher à coopérer avec d'autres organisations internationales, en particulier le FMI et le Conseil de stabilité financière, afin de fournir une meilleure compréhension des questions financières spécifiques.
33. **Mettre l'accent sur une gouvernance réglementaire efficace et poursuivre les travaux de l'OCDE sur la réduction de la charge administrative et des lourdeurs bureaucratiques.** Le BIAC salue la poursuite des travaux de l'OCDE sur la simplification administrative et l'amélioration de la gouvernance réglementaire, un axe important de la récente réunion ministérielle de l'OCDE sur la gouvernance publique, qui soutient la création d'entreprises et l'activité des milieux d'affaires.

Conclusion

34. Ce sont les choix qu'opèrent aujourd'hui les gouvernements et les milieux d'affaires qui raviveront le rôle du secteur privé en tant que moteur de la croissance économique et qui feront reculer le chômage en 2012, comme l'envisage les dernières *Perspectives économiques de l'OCDE*².
35. Une réforme efficace des politiques publiques contribuera à restaurer la confiance, mais il faut, pour ce faire, éviter d'asphyxier l'entrepreneuriat et, au contraire, permettre au secteur privé d'investir durablement. La poursuite du dialogue et de la coopération entre les gouvernements et les milieux d'affaires est par conséquent indispensable.
36. Nous envisageons cette étape critique de la reprise économique comme un moment qui permet aussi de définir le rôle que peut jouer l'OCDE dans la reprise et la croissance économiques, et l'Organisation doit continuer de chercher comment renforcer sa contribution aux discussions politiques du G20. Le BIAC encourage donc les Ambassadeurs à demander à l'OCDE de renforcer son expertise selon les recommandations citées ci-dessus.

² *Perspectives économiques de l'OCDE 2010*, p. 12.